

Listes déposées - Election des autorités municipales de Noble-Contrée pour la législature 2025-2028

En conformité avec l'arrêté du 27.03.2024 du Conseil d'Etat concernant l'élection des autorités communales, la Municipalité de Noble-Contrée porte à votre connaissance que les listes suivantes ont été déposées :

Conseil communal:

Liste N° 1 - PLR

Stéphane Ganzer, Enseignant Mathieu Caloz, Avocat-notaire Daria Torrent, Hôtelière Arnaud Solioz, Ingénieur

Liste N° 2 - Parti socialiste et Gauche citoyenne

Justin Métrailler, Enseignant Ludovic Epiney, Etudiant

Liste N° 3 - Le Centre Noble-Contrée

Gaëlle Oggier, Employée de commerce Géraldine Pouget-Zufferey, Ingénieure en chimie

Juge de commune :

Le Centre Noble-Contrée

Une seule liste ayant été déposée pour l'élection du Juge de commune, la candidate de cette liste, **Mme Delphine Bilgischer**, Secrétaire, est élue sans scrutin (élection tacite), conformément à la loi sur les droits politiques.

Vice-juge de commune :

PLR

Une seule liste ayant été déposée pour l'élection du Vice-juge de commune, la candidate de cette liste, **Mme Céline Rosiglioni**, Assistante de direction, est élue sans scrutin (élection tacite), conformément à la loi sur les droits politiques.

Horaires du quichet d'accueil

lu au ve : 08h00 - 12h00

: 13h30 - 18h00

Les listes des parrains sont consultables au bureau communal.

Noble-Contrée, le 27 août 2024